

# L'évolution de l'homme passera t-elle par le Web ? Web 1.0 au Web 6.0



## L'évolution de l'homme passera t-elle par le Web ?

Retour sur 20 ans d'évolution du Web et tendances à venir avec cet outil de communication extraordinaire mais aussi siège de nouveaux risques...

Le web est sans nul doute une technologie majeure du 21ème siècle. Et si sa nature, sa structure et son utilisation ont évolué au cours du temps, force est de constater que cette évolution a également profondément modifié nos pratiques commerciales et sociales.

Pour mieux comprendre les enjeux et les différentes phases de cette évolution, je me suis livrée pour vous à un exercice de synthèse, qui ne se veut en aucun cas exhaustif, mais qui devrait vous fournir quelques clés de compréhension.

## Evolution du Web vs Evolution de l'homme ?

Retour sur 20 ans d'évolution et d'utilisation du Web, cet outil de communication extraordinaire mais aussi siège de nouveaux risques...

Au fil de mes lectures, discussions, émissions, conférences ou tables rondes, de plus en plus de personnes me parlent de web 3.0, voire même 4.0!

Et si tout le monde s'accorde à dire que les Web 3.0 et 4.0 sont les prochaines phases de l'évolution du Web que nous

connaissions, les avis sont loin de converger quant à la chronologie ou aux concepts et technologies propres à chaque étape.

Mais une chose est sûre : l'accélération remarquable de cette évolution est d'autant plus vertigineuse que je constate, dans la pratique, que bien des PME peinent à intégrer la seule notion de web 2.0 !

Il m'a donc semblé utile de revenir sur l'évolution d'Internet vous aider à mieux comprendre les enjeux et l'importance de cette transformation, ainsi que son impact sur la manière de gérer préparer l'avenir.



### **Le Web 1.0 des années 90 (Le Web Passif ou Web traditionnel)**

Souvenez-vous ! Le Web 1.0, celui des années 90, a un fonctionnement très linéaire : un contenu proposé par un producteur est affiché sur un site Internet consulté par des internautes. C'est un web statique et passif : les sites internet sont centrés sur la distribution d'information consommée passivement par l'internaute comme on peut le faire dans un bibliothèque par exemple

Le Web à ce stade se caractérise par des sites orientés produits, qui sollicitent peu l'intervention des utilisateurs. Les premiers sites d'e-commerce datent de cette époque. Le coût des programmes et logiciels propriétaires est énorme et l'explosion de la bulle internet en 2000 remet en question cette approche de la toile.



## **Le Web 2.0 des années 2000 à 2009 (Le Web collaboratif)**

Au début des années 2000 apparaît l'avènement du web 2.0. Le rêve de Tim Berners-Lee (principal inventeur du World Wide Web (WWW) au tournant des années 1990) devient réalité : les internautes ne sont plus seulement consommateurs passifs, mais contribuent activement d'une part à la création de contenus, mais aussi à la validation de leur valeur.

Les blogs apparaissent (Blogger en 1999 – racheté par Google en 2003, Skyblog en 2002), les forums se développent (phpBB, 2000), ainsi les wiki (Wikipédia, 2001), et sans oublier les réseaux sociaux (MySpace en 2003, Facebook en 2004)...

Complément :

On attribue communément à Wikipédia le statut de premier site collaboratif d'envergure, marquant la date effective de naissance du web 2.0.



## **Le Web 3.0 de 2010 à ? (Le Web sémantique ou « smart » Web)**

La bataille est rude entre les experts pour se mettre d'accord sur ce que sera le futur du web. Ce qui est certain, c'est que ce web sera technologique : les machines et les individus sont de plus en plus connectés entre eux. Nous avons déjà les smartphones, les tablettes, et on voit arriver doucement mais sûrement la connexion à Internet de nos outils de tous les jours : les réfrigérateurs, les voitures, les chaussures aussi...

Ce futur Web vise à organiser la masse d'informations disponibles en fonction du contexte et des besoins de chaque

utilisateur, en tenant compte de sa localisation, de ses préférences, etc. C'est un web qui tente de donner sens aux données. C'est aussi un web plus portable et qui fait de plus en plus le lien entre monde réel et monde virtuel. Il répond aux besoins d'utilisateurs mobiles, toujours connectés à travers une multitude de supports et d'applications malines ou ludiques, l'ensemble créant et échangeant automatiquement des données (géolocalisation, goût, reconnaissance faciale...).

Les sites Internet deviennent des applications en ligne qui savent analyser automatiquement les contenus écrits et picturaux, qui savent les interpréter, les comprendre, les classer et les rediffuser vers un nouveau public internaute. L'ensemble des données devenant par le fait des outils, on parle donc de web sémantique.



### **Le Web 4.0 ou HyperWeb ? de 2020 ? à ?**

Le web 4.0, évoqué par certains comme le web intelligent, effraie autant qu'il fascine, puisqu'il vise à immerger l'individu dans un environnement (web) de plus en plus prégnant. Il pousse à son paroxysme la voie de la personnalisation ouverte par le web 3.0 mais il pose par la même occasion de nombreuses questions quant à la protection de la vie privée, au contrôle des données, etc. C'est un terrain d'expérimentation où tous ne sont pas (encore) prêts à s'aventurer!



Et l'évolution de l'homme dans tout ça me direz-vous ?

Je vous laisse ouvrir les yeux et imaginer...



**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**

### **Références :**

[http://www.univ-bpclermont.fr/Ressources\\_Num/Les\\_reseaux\\_sociaux\\_web\\_web/co/1-2\\_Web2.html](http://www.univ-bpclermont.fr/Ressources_Num/Les_reseaux_sociaux_web_web/co/1-2_Web2.html)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Tim\\_Berners-Lee](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tim_Berners-Lee)

<http://c-marketing.eu/du-web-1-0-au-web-4-0/>

---

**Piratage informatique d'une  
banque : 500 000 euros**

# dérobés aux clients d'une banque européenne

## **Piratage informatique d'une banque : 500 000 euros dérobés aux clients d'une banque européenne**

*Une banque européenne s'est fait dérober 500 000 euros en l'espace d'une semaine suite à une fraude réalisée à l'aide d'un cheval de Troie.*

## **Piratage informatique d'une banque : 500 000 euros dérobés aux clients d'une banque européenne**

**Une banque européenne s'est fait dérober 500 000 euros en l'espace d'une semaine suite à une fraude réalisée à l'aide d'un cheval de Troie.**

500 000 euros en 7 jours, tel est le butin que des cybercriminels ont réussi à subtiliser à une grande banque européenne dont l'identité n'est pas connue. C'est l'éditeur Kaspersky qui a découvert la fraude qui aurait eu cours entre le 13 et le 20 janvier.

Un cheval de Troie, surnommé Luuuk, a servi à collecter les données bancaires de quelque 190 clients basés en Italie et en Turquie. Le trojan a semble-t-il été injecté via une attaque de type « man-in-the-browser » afin de pouvoir déclencher des transactions en arrière-plan à l'insu des victimes. Les sommes étaient envoyées sur des comptes fictifs créés à cet effet puis l'argent était ensuite retiré en espèces à des distributeurs.

Deux jours après avoir découvert un serveur de commande et de contrôle, Kaspersky a averti la banque concernée. Mais les cybercriminels avaient eu le temps d'effacer toute trace pouvant permettre de remonter jusqu'à eux, ce qui laisse

penser que cette fraude est peut-être toujours en cours.  
(Eureka Presse)

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**

### **Références :**

<http://www.zdnet.fr/actualites/cyberfraude-500-000-euros-derobes-aux-clients-d-une-banque-europeenne-39803001.htm>

---

# **Osmose Radio – Emission Da vici Code du 17/06/2014 – Les Factures électroniques et leur valeur juridique avec la signature électronique**

Osmose Radio – Emission Da vici Code du 03/06/2014 – etre vu  
sur Internet #2

Le 13/05/2014, lors d'une précédente émission, nous

présentations les techniques pour être vu sur Internet et plus particulièrement le sujet du référencement naturel.

Ce mois ci, nous allons découvrir un autre moyen d'être vu sur Internet : Les liens sponsorisés.

---

# **Le Dossier du mois de juin 2014 – L'utilisation juridique des documents numériques à l'ère de la dématérialisation à outrance**

Le Dossier du mois de juin 2014 – L'utilisation juridique des documents numériques à l'ère de la dématérialisation à outrance

A l'heure de la dématérialisation à outrance (remplacement dans une entreprise ou une organisation de ses supports d'informations matériels, souvent en papier, par des fichiers informatiques et des ordinateurs, jusqu'à la création de « bureau sans papier » ou « zéro papier » quand la substitution est complète), il est temps de se poser des questions sur la valeur juridique des documents informatiques en cas de contestation ou de litige.

---

# Alerte vigilance Simplocker – L'ère des malwares 2.0 sur les mobiles a sonné : Simplocker un cryptolocker sur Android

Alerte vigilance – Simplocker un cryptolocker sur Android

Les experts savaient depuis un moment que les cybercriminels tenteraient de s'attaquer à la flotte mobile, une cible très en vogue dans un monde où le nombre d'utilisateurs frôle les 7 milliards en 2014

---

## Suppression de données sur Google, découvrez la procédure à suivre...

 **Suppression de données sur Google, découvrez la procédure à suivre...**

Rappelez-vous le mois dernier, la Cour de Justice de l'Union Européenne avait tranché sur le fait que Google devait désormais désindexer des contenus. La procédure peut enfin démarrer. Découvrez la procédure à suivre :

**Suppression de données sur Google, découvrez la procédure à**

## suivre...

Le mois dernier, je vous informais au travers de cet article : « Supprimer ses données sur Google ? Le droit à l'oubli a de la mémoire » que la Cour de Justice de l'Union Européenne avait tranché sur le fait que Google devait désormais désindexer des contenus à la demande d'individus concernés.

Un nombre incalculable de résultats de recherche apparaissent dans le célèbre moteur de recherche Google, mais il n'était malheureusement pas possible de demander la suppression de certains résultats jusqu'alors.

Suite à une décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne en faveur du droit à l'oubli, vous aurez désormais la possibilité de demander la suppression de certains résultats sous condition.

Pour mettre en oeuvre le dispositif, Google propose un formulaire en ligne à destination des Européens, permettant d'indiquer les liens jugés obsolètes, hors de propos ou inappropriés. Une décision importante qui lève de nombreuses questions : quels seront les critères utilisés pour savoir si le lien sera effectivement supprimé ou non ? Sous combien de temps le lien sera-t-il supprimé ? Bien que cette décision soit en faveur des internautes, elle donne également un grand pouvoir de décision au géant de Mountain View.

Attention, 24h après la mise en route de ce service, plus de 12 000 formulaires ont été complétés et envoyé à Google. « Nous évaluerons chaque demande individuelle et tenterons de trouver un juste équilibre entre la protection de la vie privée des individus et le droit du public à accéder à ces informations et à les diffuser. » Explique Google

[Accès au formulaire](#)

Vous devrez renseigner

- votre Nom,
- le Nom complet associé aux résultats de recherche à supprimer,
- votre relation avec la personne que vous représentez, si ce n'est vous-même,
- votre adresse e-mail de contact,
- les liens associés à votre nom et que vous souhaitez voir supprimés

Vous aurez besoin d'une copie d'une pièce d'identité avec photo en cours de validité pour remplir ce formulaire.

Pendant que des millions de sociétés se cassent la tête à apparaître le mieux possible dans les résultats de recherches sur Google, d'autres se battent pour y disparaître...

A mon avis, il devrait y avoir rapidement plusieurs millions de demandes d'effacement de données dans les index de Google. Le géant du Net va t-il embaucher ? quel profil va se charger de traiter ces demandes ? En combien de temps ces demandes seront traitées ?

**Et enfin, peut-on laisser Google décider du sort de nos données et être seul à juger de la pertinence de nos demandes ?**

De nombreuses questions vont rester longtemps en suspens...

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**

### **Références :**

05/06/2014 :  
<http://www.zdnet.fr/actualites/droit-a-l-oubli-peut-on-faire-confiance-a-google-pour-decider-du-sort-de-nos-donnees-39802029.htm>

02/06/2014 : <http://www.zdnet.fr/actualites/droit-a-l-oubli-entre-casse-ete-pour-google-et-inquietudes-39801819.htm>

02/06/2014 : <http://www.zdnet.fr/actualites/droit-a-l-oubli-google-a-deja-recu-pres-de-12-000-demandes-39801777.htm>

30/05/2014 : <http://www.weblife.fr/breves/google-suppression-de-resultats-de-recherche-a-la-demande>

---

**Osmose Radio – Emission Da**

# **vici Code du 03/06/2014 – Etre vu sur Internet suite...**

Osmose Radio – Emission Da vici Code du 03/06/2014 – etre vu sur Internet #2

Le 13/05/2014, lors d'une précédente émission, nous présentions les techniques pour être vu sur Internet et plus particulièrement le sujet du référencement naturel.

Ce mois ci, nous allons découvrir un autre moyen d'être vu sur Internet : Les liens sponsorisés.

---

## **Alerte HeartBleed Acte II – Nom de code Cupid**

Alerte HeartBleed Acte II – Nom de code Cupid

Cupid, nouvel exploit qui utilise la Heartbleed, ébranle les connexions Wi-Fi.

Pour l'instant, à l'état de preuve de concept, cette faille n'est sans doute que le premier écho du coup de tonnerre qui a fait trembler le Net en avril dernier.

---

## **La France nome un chef de la**

# protection des données personnelles pour les administrations – CDO Chief Data Officer



## La France nome un chef de la protection des données personnelles pour les administrations

La ministre de la fonction publique – de la décentralisation et de la réforme de l'Etat –, Marylise Lebranchu, a annoncé la création en France du poste d'administrateur général des données, également baptisé CDO ou « chief data officer » par les anglophones.

## La France nome un chef de la protection des données personnelles pour les administrations

La ministre de la fonction publique – de la décentralisation et de la réforme de l'Etat –, Marylise Lebranchu, a annoncé la création en France du poste d'administrateur général des données, également baptisé CDO ou « chief data officer » par les anglophones.

Encore peu nombreux dans le monde à occuper cette fonction en entreprise, ce CDO a pour mission de coordonner l'utilisation des données, dans un contexte de transformation numérique où de plus en plus de données sont générées – mais souvent trop rarement exploitées.

*La France est le premier pays européen à créer la fonction d'administrateur des données ou CDO. Ce poste est confié à Henri Verdier, patron d'Etalab. Il aura pour mission de développer la culture de la donnée dans les administrations et*

*de favoriser la circulation des données.*

L'administration française disposera donc de ce profil. Et cette fonction s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement en faveur de l'open data ou partage de données publiques. Un domaine dans lequel la France se veut une référence en Europe.

Marylise Lebranchu compte sur ce « chief data officer » pour accélérer l'ouverture des données et contribuer « à élaborer une pratique interministérielle d'utilisation des données ». Ce poste a été confié au patron d'Etalab, Henri Verdier, qui coordonne la stratégie open data en France.

Mais pour agir réellement sur la culture des administrations française, cet administrateur devra être doté de pouvoirs. A ce titre, la ministre de la fonction publique précise ainsi qu'Henri Verdier sera « autorisé à connaître les données détenues par l'administration de l'État et ses opérateurs ».

Plus largement, le premier CDO français aura pour mission d'organiser, en respectant la vie privée, « une meilleure circulation des données dans l'économie comme au sein de l'administration », de « veiller à la production ou à l'acquisition de données essentielles », de lancer des expérimentations et de développer une culture (ainsi que des outils et méthodes) de la donnée au sein des administrations.

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**

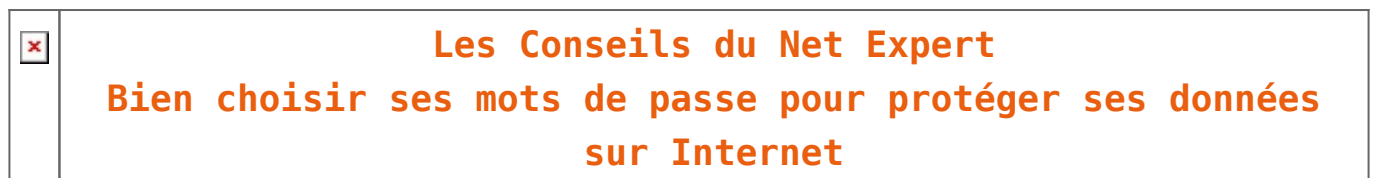
**Références :**

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Chief\\_Data\\_Officer](http://fr.wikipedia.org/wiki/Chief_Data_Officer)

<http://www.zdnet.fr/actualites/la-france-se-dote-d-un-chief-data-officer-39801427.htm>

---

# Les Conseils du Net Expert – Bien choisir ses mots de passe pour protéger ses données sur Internet



## Bien choisir ses mots de passe pour protéger ses données sur Internet

Entre les affaires de piratage de données personnelles de serveurs informatiques et les attaques dévoilant au grand jour les mots de passe les plus utilisés (c.f. liste des mots de passe récupérée lors du piratage de certains serveurs de la multinationale Adobe en Octobre 2013), il devient urgent de reconsidérer la manière dont nous choisissons nos mots de passe.

## La liste des mots de passe les plus utilisés sur Internet

Octobre 2013, Adobe confirmait avoir subi une cyberattaque d'envergure, ayant entraîné le vol du code source de ses applications Photoshop, Adobe Acrobat, ColdFusion, et la compromission de 38 millions de comptes utilisateurs.

Jeremi Gosney, un chercheur en sécurité, a réussi à casser les mots de passe des comptes utilisateurs volés à d'Adobe. IL révèle une liste aberrante des 100 mots de passe les plus utilisés.

Selon la liste, près de 1,9 million de comptes ont utilisé « 123456 » comme mots de passe, plus de 440 000 ont opté pour « 123456789 ». Le top 5 est complété par les mots de passe « password », « adobe123 » et « 12345678 ».

Il devient donc urgent que les utilisateurs, responsable de leur mot de passe, modifient leur manière de le choisir.



## Cinq paramètres pour bien choisir ses mots de passe

Vous pouvez remarquer dans le tableau ci-dessus la manière la plus répandue de choisir un mot de passe. Il devient à mon avis urgent d'abandonner cette habitude d'utiliser une succession de chiffres ou de lettres ou bien un prénom, une date de naissance ou un mot connu le tout le plus facile à retenir). Il est de toute évidence primordial que les mots de passe doivent aujourd'hui non seulement être :

- faciles à retenir
- le plus long possible
- le plus complexe possible
- changé souvent
- différent pour chaque service

Ceci dit, si vous avez aussi la main sur le système chargé de gérer les accès, je recommande non seulement une action de blocage temporaire ou permanent d'un compte lorsqu'un nombre de tentatives maximum (généralement 10) est dépassé, ou bien bloquer les tentatives pendant un certain nombre de minutes au delà d'un certain nombre d'échecs successifs.

Pour ceux qui le désirent, je peux soit sous forme d'audit, soit sous forme de formation vous apprendre les bases des usages recommandés de l'informatique comprenant tout un chapitre sur les choix des mots de passe.

Vous trouverez ci-dessous, des informations essentielles pour comprendre et revoir votre politique de choix des mots de passe car il faut bien retenir quelque chose :

**Au plus le mot de passe sera long (nombre de symboles) et complexe (mixité des types de symboles), au plus il sera difficile et long pour le retrouver !**

Le tableau ci-dessous donne le nombre **maximum** d'essais nécessaires pour trouver des mots de passe de longueurs variables.

Type	1 caractère	3 caractères	6 caractères	9 caractères
lettres minuscules	26	17 576	308 915 776	$5,4 \times 10^{12}$
lettres minuscules et chiffres	36	46 656	2 176 782 336	$1,0 \times 10^{14}$
minuscules, majuscules et chiffres	62	238 328	$5,6 \times 10^{10}$	$1,3 \times 10^{16}$

Ci-dessous, une estimation de temps pour retrouver votre mot de passe avec de puissants ordinateurs :

123456 (le plus utilisé dans le monde) : instantané

654321 : instantané

toto : instantané

toto84 : 0.544195584 seconds

toto84# : 3 minutes

toto84#26 :6 jours

toto84#26% : 344 jours

toto84#26% : 344 jours

totototo84#26% : 6 millions d'années

### Des outils pour nous aider

Que ça soit des outils de génération automatique de mots de passe (qui pourra être considéré comme quasi-incassable mais sera impossible à retenir et donc obligatoire à stocker quelque part pour être capable de le retrouver) ou des coffre fort à mots de passe, certains éditeurs mettent en oeuvre leur imagination débordante pour nous aider à résoudre ce casse tête des très nombreux mots de passe que nous devons retenir

pour chacun des sites internet sur lesquels nous disposons d'un compte personnel.

Il ne faut pas l'oublier, disposer d'un seul mot de passe pour plusieurs sites Internet peut vite devenir dangereux. En effet, si un système informatique (orange, sfr, ebay, sony...) se fait pirater, il est fort probable que si vous aviez un compte sur ce site Internet, votre mot de passe soit volé. Une fois volé et décodé, votre mot de passe rentre dans la longue liste des mots de passe connus et automatiquement tentés par les robots des pirates sur d'autres sites Internet. Si votre mot de passe est utilisé sur d'autres sites Internet dont ceux qui se feront pirater, les malfrats auront donc plus facilement accès à votre compte.

Enfin, il ne faut pas trop aller vers l'opposé (ne plus aller sur Internet, ou fuir la technologie). Utiliser des mots de passe trop compliqués peuvent vite vous rendre la vie bien compliquée. Si vous finissez pas les oublier ou par les noter sur un post-it sur votre écran ne répondra peut-être pas aux besoins d'utilisation que nous oblige de vivre l'ère numérique que nous traversons.

Outils à ne pas manquer :

Dashlane : Gestionnaire de mots de passe et portefeuille numérique pour ordinateur et smartphone mis au point par une jeune entreprise française, qui a pour but de simplifier la manière dont nous jonglons avec nos nombreux éléments d'identité numérique. Au lieu d'avoir à taper à chaque fois nos noms-prénoms-adresses ou lorsque l'on fait un achat sur Internet ou que l'on s'inscrit à un service, il suffit de renseigner une seule fois au départ le logiciel et ensuite à chaque fois qu'on en a besoin Dashlane remplit automatiquement les champs demandés. Il peut également stocker vos numéros de cartes bancaires toujours pour éviter d'avoir à

les taper à chaque fois si vous êtes un cyberacheteur compulsif. Il garde un historique des achats que vous effectuez en ligne. Le système conserve en mémoire tous les mots de passe ce qui permet de se connecter plus vite à ses services habituels.

<https://www.dashlane.com/fr>

<http://www.franceinfo.fr/emission/Unknown%20token%20emission-type-url/noeud-diffusion-temporaire-pour-le-nid-source-721447-05-05-2014-11-47>

**KeePass** : Ce logiciel facilite la gestion des mots de passes en les enregistrant dans une base de données.

<http://keepass.info>

**Password Keeper** : Le logiciel Password Keeper Expert est à la fois une base de stockage et un puissant gestionnaire de mots de passe.

<http://www.password-keeper.net>

**1Password** : Gestionnaire de mot de passe qui vous offre un moyen simple et facile de gérer votre mot de passe.

<https://agilebits.com/>

## **Du côté des développeurs**

Les administrateurs de sites Internet, de serveurs Web ou de serveurs informatiques en tout genre doivent aussi être sensibilisés et à mon avis responsabilisés par les conséquences que peuvent engendrer l'utilisation de systèmes de sécurité. La future mise en place d'un CDO (Chief DataOfficer), prévue par la commission européenne chargée de faire respecter en Europe les règles fondamentales de protection des données personnelles, a pour but, au sein d'une structure qui collectera des données personnelles, de rendre responsable jusqu'au niveau pénal, une personne chargée de

veiller que cette protection respecte toute une série de paramètres, dont tout un volet consacré à la sécurité d'accès aux données.

Ainsi, les développeur en interne, les administrateurs des systèmes informatiques et les éditeurs de logiciels devront renforcer leurs méthodes de contrôle d'accès jusqu'à, sans aller jusqu'à imposer les mots de passe aux utilisateurs, les obliger tout au moins d'utiliser des mots de passe plus difficiles à retrouver par la simple utilisation de dictionnaires ou par tables de hashages.

Sans revenir sur l'utilisation indispensable aujourd'hui du hashage des mots de passe au moins en sha256, (sha1 et MD5 étant à ce jour facilement cassable), une des méthodes qui à mon sens peut rendre encore plus difficile la tâche de conversion vers des tables de hashage est l'utilisation de grains de sel. Il s'agit d'un mot, qui de manière transparente pour l'utilisateur, sera systématiquement ajouté au mot de passe initial, avant hashage.

Le résultat sera que dans les bases de données, un mot de passe de taille déraisonnable sera stocké, et probablement impossible à retrouver par les technologies de dizaines de prochaines années (hashage en sha256 d'un mot de passe par exemple de 500 caractères si le grain de sel fait par exemple 490 caractères et le mot de passe 10 caractères minimum).

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**

**Références :**

23/01/2014

<http://www.programme-tv.net/news/buzz/47672-queles-sont-mots-de-passe-plus-utilises-internet>

05/11/2013

<http://www.developpez.com/actu/63730/Piratage-d-Adobe-la-liste-aberrante-des-mots-de-passe-des-utilisateurs-plus-de-1-9-million-de-comptes-utilisent-123456-comme-mot-de-passe>

[http://assiste.com.free.fr/p/abc/a/attaque\\_des\\_mots\\_de\\_passe.html](http://assiste.com.free.fr/p/abc/a/attaque_des_mots_de_passe.html)

<http://www.openwall.com/john/>

<https://howsecureismypassword.net/>

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**